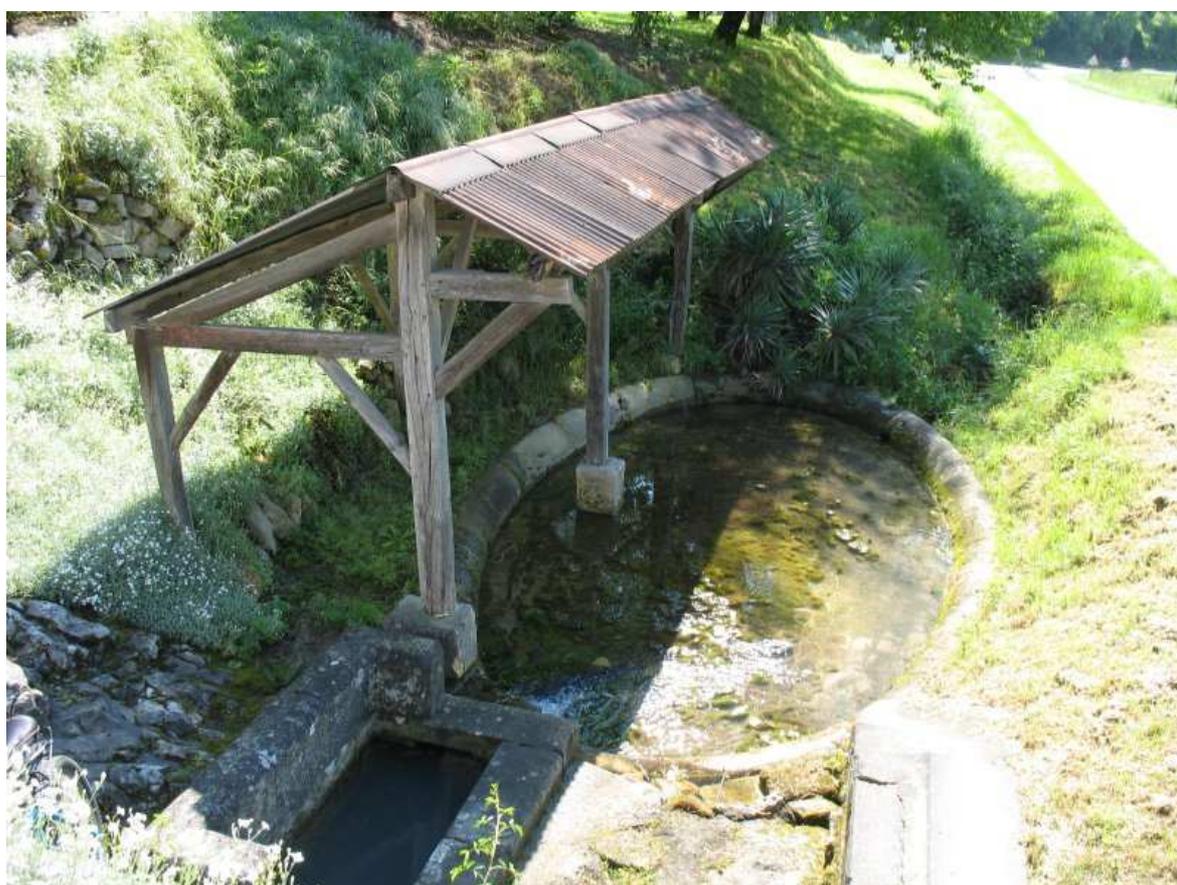


Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Périgueux-Ouest
Commune : Chancelade
Lieu-dit : Reymonden
Édifice : Fontaine-lavoir
DOSSIER n°

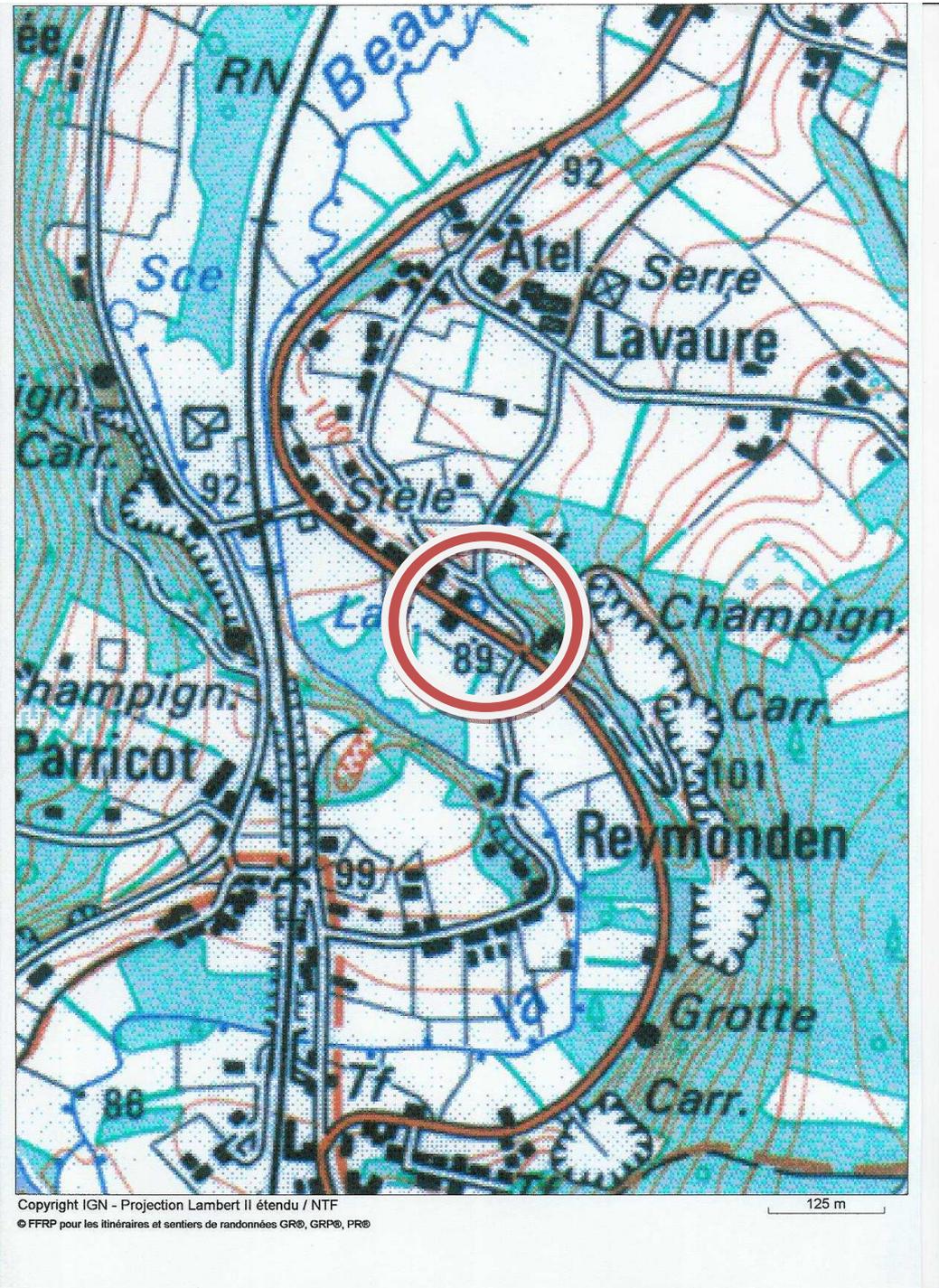
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD Carto Exploreur Dordogne Nord

Longitude : 0° 40' 16''

Latitude Nord : 45° 12' 54''

Altitude : 91 mètres



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du : 21 avril 1962 révisé : 7 septembre 1999

à jour en :

Échelle : 1/2500

Section : AP

Feuille Reymonden Nord

Parcelle n° 0580 Superficie : 1252 m² Nature : Sol

Cette parcelle est issue de la fusion en 1999 des parcelles AP326 et AP 325 (celle sur laquelle se trouve le lavoir)

Propriétaires : Mme Cécile Mazeau usufruitière, M. Mazeau Francis nu-proprétaire



Liste des parcelles

Liste des parcelles				
Section	Parcelle	Superficie	Adresse	Commune
AP	580	1 252 m ²	Reymonden Nord	102
AP	324	880 m ²	Reymonden Nord	102

Liste des propriétaires

Liste des propriétaires			
Parcelle	Nom	Adresse	Ville
AP0580	Mme Mazeau Jean Henri (nee Duverneuil Cecile Eva)	Reymonden	24650 Chancelade

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1828

Échelle : 1/2500

Section : B

Feuille n° 1

Parcelles : 127/128

Superficie : Nature : 127 : terre et lande, 128 : jardin

Le lavoir n'existe pas mais la source est indiquée sur le plan ; elle alimente un petit ruisseau qui se jette dans la Beauronne.

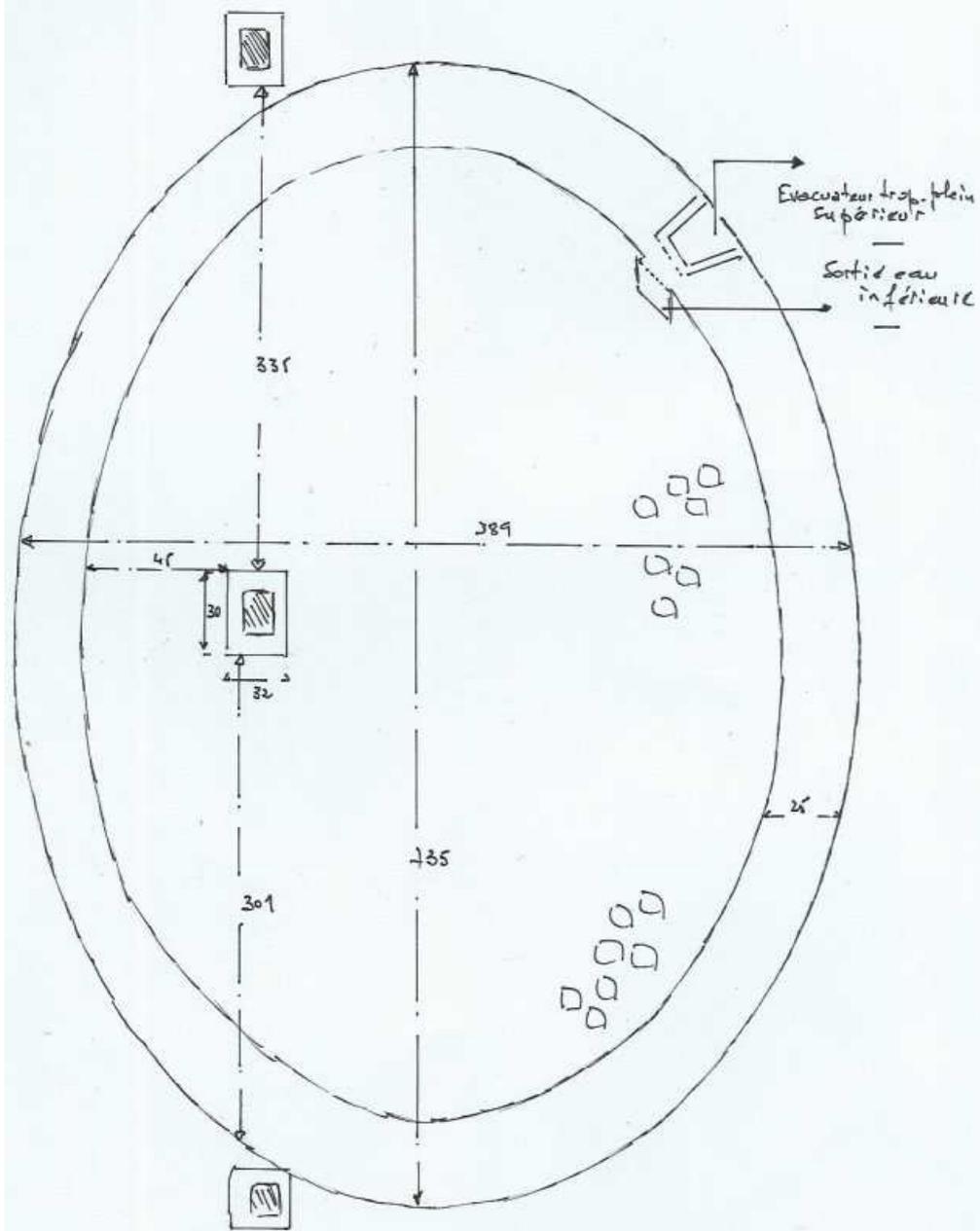
Propriétaires : 128 : partie M. Mazeau Ferdinand et partie M. Chaumette Jean en 1962

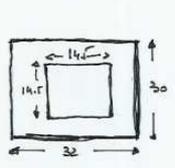
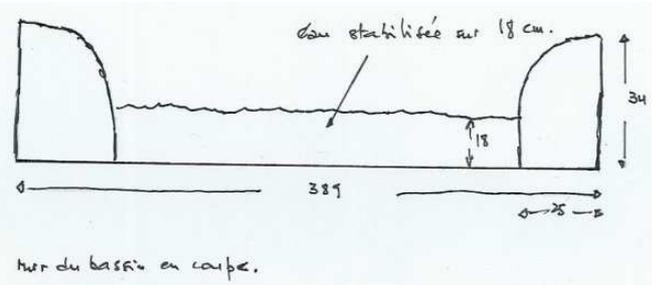
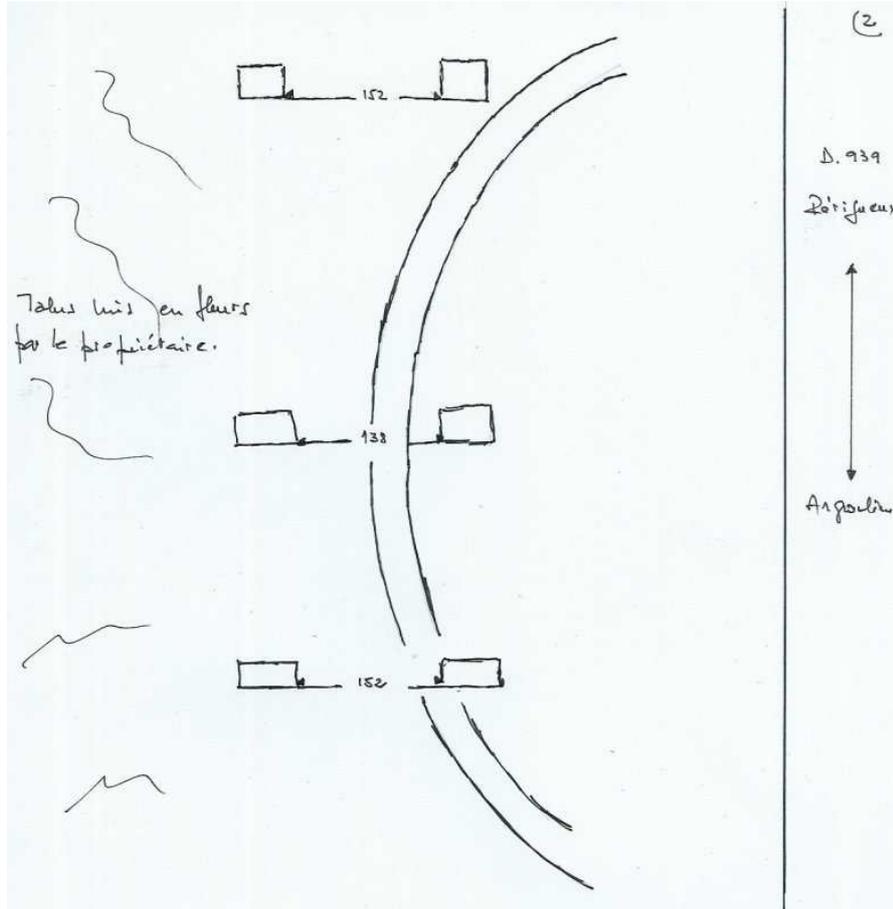
127 : partie la commune et partie M. Gaulinet Gabriel en 1962



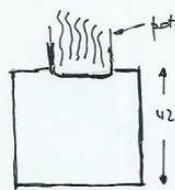
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Échelles :





Piles pierre (3)
Supportent la charpente en chêne.



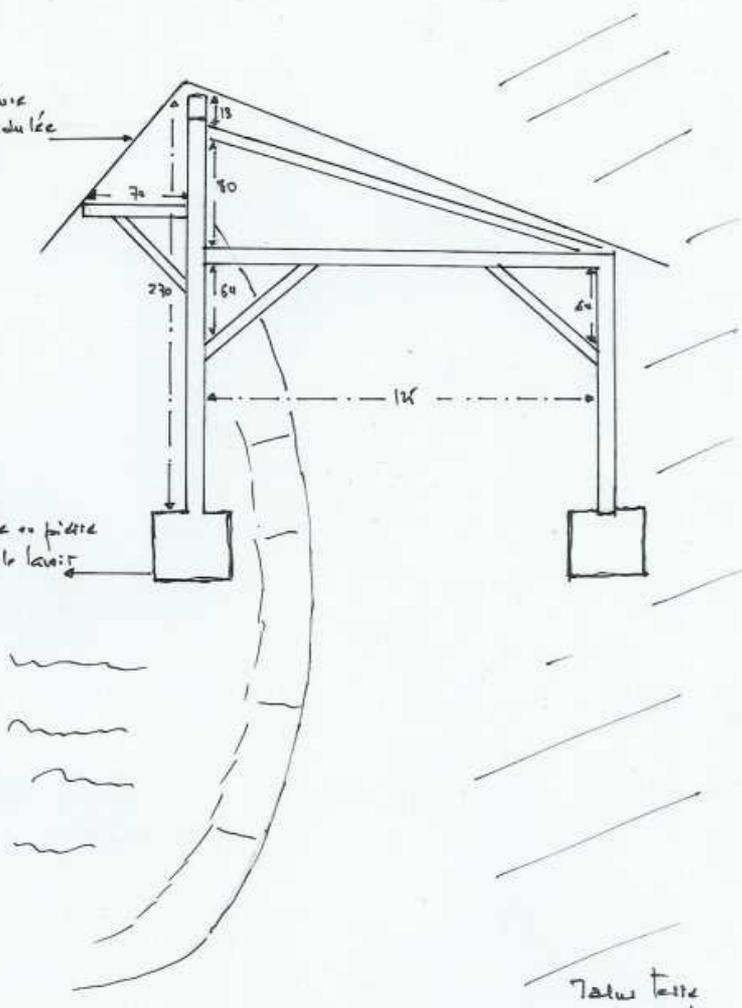
Dés pierre pour potéau charpente.

- Charpente de bois
entièrement chevillée.

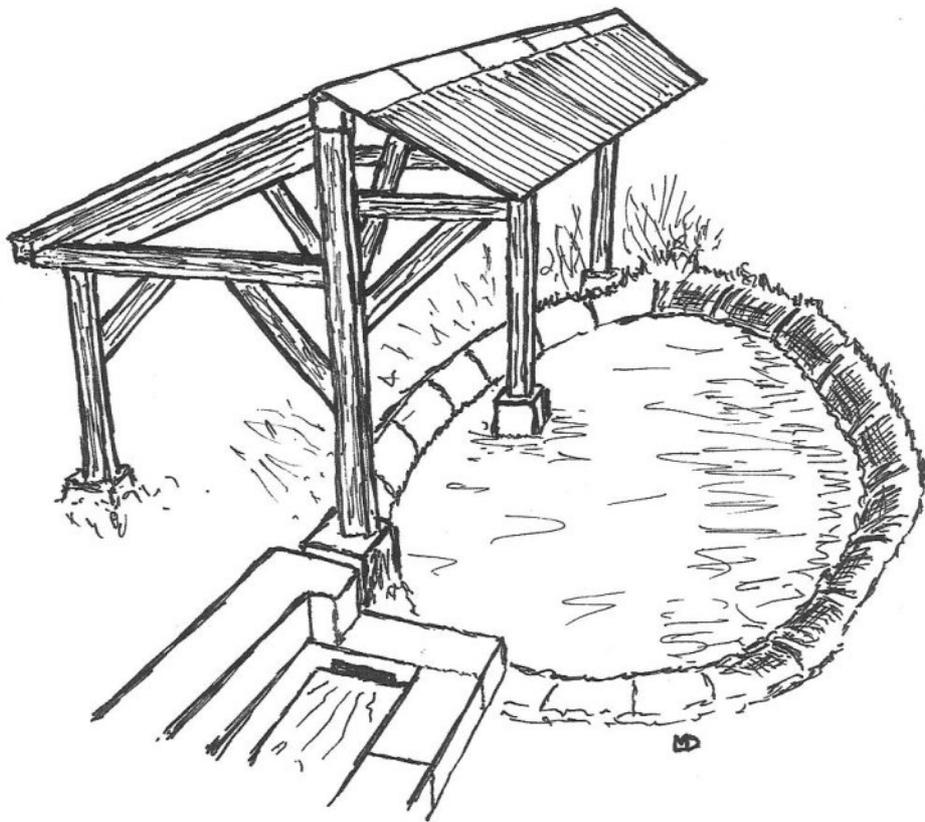
4

Couverture
tôle ondulée

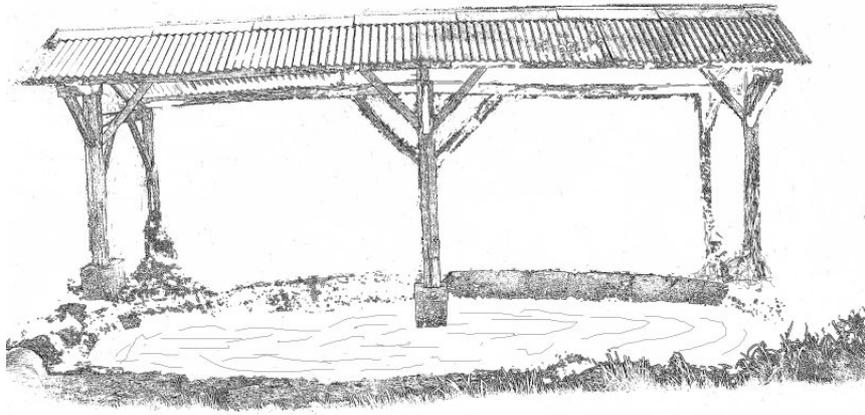
Bûche ou pierre
dans le lavoir



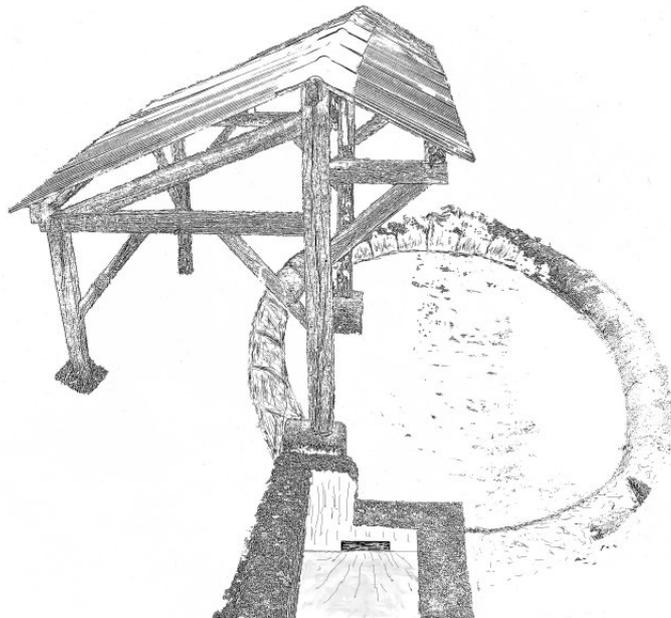
Tout bois
et rocaille



Croquis



Face



Côté

DESCRIPTIF ECRIT

Le lavoir-fontaine du lieu-dit « Reymonden »

Ce lavoir est situé sur une propriété privée, appartenant à la famille Mazeau, en bordure de la D 939, dite route d'Angoulême, à proximité du lieu-dit « Reymonden », commune de Chancelade, canton de Périgueux-Ouest.

La particularité de l'édifice consiste en un bassin de forme ovale (rare en Périgord), d'une superficie de dix-sept mètres carrés quatre-vingt-huit (17,88 m²), dont le fond est composé d'un pavement de blocs appelés pavés de Chancelade.

Ce bassin est alimenté par une fontaine bâtie dont l'eau est captée dans un réceptacle de forme rectangulaire situé juste à côté.

Nous pouvons remarquer l'absence de pierres de lavage, mais ont-elles réellement existées ? D'autant que le muret du bassin est en pierres arrondies.

On peut constater que cette fontaine est alimentée par une source, visible sur le cadastre napoléonien, qui permet, de par son débit, d'avoir une alimentation constante (la profondeur de la fontaine est de 87 cm d'eau).

Du bassin, une ouverture située à l'exact opposé de la fontaine d'alimentation permet l'évacuation de l'eau qui, passant sous la D 939, s'évacue dans la rivière voisine : la Beauronne, suivant en cela le tracé ancien de l'évacuation de l'eau de la source.

La charpente en chêne est composée de six poteaux de section carrée reposant chacun sur un dé de pierre, les isolant de l'humidité. Les contre-fiches supportant les pannes sont assemblées à l'aide de chevilles de bois semblant d'origine.

La toiture asymétrique est malheureusement faite de tôles ondulées dont quelques parties rouillées déprécient la valeur de l'ensemble.

L'environnement proche parfaitement entretenu rehausse la structure.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE





La fontaine de face



La fontaine de biais – Vue de l'écoulement dans le bassin

Extrait de Photo Exploreur 3D, Dordogne Nord



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

D'après la déclaration orale de madame Mazeau, propriétaire du lieu : « *La maison a été construite en 1885 et le lavoir existait déjà* ». Ces propos paraissent inexacts : en effet, lors de la recherche effectuée aux Archives départementales de Périgueux, nous constaterons que le lavoir n'était pas construit à cette période puisque nous disposons d'un devis de construction d'un lavoir établi pour la commune de Chancelade, en date du 21 novembre 1892, pour une dépense totale de deux cent quatre-vingt-six francs de l'époque (286 FF). Par contre la source existait bien, puisqu'elle figure sur le cadastre napoléonien. Il ya avait sans doute une fontaine primitive qui pouvait très bien être utilisée par les riverains pour laver le linge.

Le registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Chancelade mentionne à plusieurs reprises la fontaine de Reymondin et notamment :

- le 19 juin 1892, le maire « *expose que diverses réclamations lui ont été faites par les intéressés pour que des réparations soient faites, tout au moins par voie de souscription aux fontaines publiques 1) de la place publique, 2) d'Andrivaux, 3) de Lespinasse, 4) de Reymondin.* »

- le 18 septembre 1892, le maire « *expose qu'en conformité de la délibération prise le 19 juin dernier une souscription a été ouverte pour les réparations à faire à la fontaine de Reymondin. Cette souscription a produit une somme totale de 286 F à réaliser en argent dans la caisse du receveur municipal. Le conseil, vu la souscription dont le produit total atteint le chiffre de deux cent quatre-vingt-six francs, approuve la dite souscription, invite Monsieur le Maire à la soumettre à la sanction de Monsieur le Préfet, [...] qu'un devis des dites réparations soit dressé par Monsieur Stipal architecte et que l'exécution en soit faite en régie et de gré à gré.* »

- le 5 août 1894 : les réparations à la fontaine de Reymondin pour un montant de 286 F, sont inscrites au chapitre des dépenses du budget additionnel de 1894. On peut donc supposer que les réparations ont été faites début 1894.

Les dépenses mentionnées sur le devis trouvé aux Archives départementales s'élèvent bien à la somme de 286 F et comprennent la construction de la fontaine et du lavoir.

D'après les renseignements que nous a procurés M. Yannick Parrot, membre de la Pierre Angulaire, la commune était encore propriétaire en 1962 d'une partie de la parcelle supportant le lavoir, sans que l'on puisse dire ce qu'elle possédait exactement. Le lavoir est encore mentionné comme « public » en 1973, où il est fait état d'un besoin de réparations sans que l'on retrouve dans les délibérations suivantes l'exécution de ces réparations, ce qui explique peut-être la couverture actuelle en tôle ondulée. Nous n'avons pu trouver trace de la mutation entre la commune et la famille Mazeau.

Sources orales :

- Yannick Parrot
- Mme Mazeau

Sources écrites :

- AD24, 12 O 124
- Archives municipales de Chancelade, Registres des délibérations du Conseil municipal, 1892, 1894 et 1973

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Il est bien difficile de juger de l'avenir du site, étant donné qu'il fait partie du domaine privé, Mme Mazeau n'est que l'usufruitière des biens qui appartenaient à son mari. Son fils, Francis Mazeau en aura la pleine propriété au décès de sa mère.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

Max Darrieutort

Jean-Marie Venayre

Catherine Schunck

Dossier achevé le : 24 juin 2008

Date de dépôt au C.A.U.E.